

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article7019>

Au journal officiel du 1 juillet 2017

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: samedi 1er juillet 2017

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Organisation du concours de médecins et pharmaciens de sapeurs-pompiers professionnels

SDIS

Décret n° 2017-1121 du 29 juin 2017 fixant les modalités d'organisation du concours sur titres et épreuve pour le recrutement des médecins et des pharmaciens de sapeurs-pompiers professionnels [NOR : INTE1616585D](#)

L'organisation en une seule phase permet l'audition de l'ensemble des candidats remplissant par ailleurs, les conditions statutaires. Le candidat est convié à échanger avec les membres du jury, lors de l'entretien, sur ses connaissances professionnelles et son aptitude à exercer sa profession au regard de l'environnement professionnel particulier des services départementaux d'incendie et de secours.

[L'intégralité du JORF n°0153 du 1 juillet 2017](#)

